

Djihad judiciaire, de Gérard Boyadjian : un film courageux, à faire connaître

écrit par Pierre Cassen | 29 août 2020



Le cinéaste Gérard Boyadjian publie, ce jour, un film de 2 heures 10 minutes, intitulé « Djihad judiciaire ». Le point de départ est sa convocation et sa condamnation, par la justice française, pour un film pamphlétaire, « Chameau pas d'amalgame », qui a été jugé trop audacieux par certains magistrats, suite à une plainte de la Licra.

youtube.com/watch?v=yXB3ptoS2tU

« Djihad judiciaire » expose le dévoiement dangereux des institutions judiciaires françaises, et leur réflexe à “intimider, menacer, museler et condamner” tout propos critique vis-à-vis de l’islam sur le territoire national. Le cinéaste donne la parole à plusieurs acteurs de la vie politique ou associative française, confrontés à ces intimidations, menacés par la justice française, souvent traînés devant les tribunaux, et parfois lourdement condamnés : Patrick Jardin, père d’une victime du Bataclan, Georges Bensoussan, Éric Zemmour, Pierre Cassen, Christine Tasin, Waleed Al Hussein, François Galvaire, Daniel Conversano,

Renaud Camus, Génération identitaire, Richard Roudier, Sébastien Jallamion, etc.

La liberté d'expression en France se meurt sur l'autel du politiquement correct et de la soumission à l'islam. Elle se meurt sous les coups d'associations dites antiracistes, qui, profitant des lois liberticides Pleven-Gayssot-Taubira, ont mis en place un business très lucratif, en multipliant les plaintes contre les mal-pensants, même s'ils sont artistes. Cinéaste indépendant et iconoclaste, acteur remarquable, pamphlétaire talentueux, esprit libre, Gérard Boyadjian, en décortiquant les différents rouages qui conduisent à la mise en place d'un véritable « djihad judiciaire », lance une bouteille à la mer pour que la France redevienne ce merveilleux pays de liberté qui a su accueillir ses grands-parents arméniens.

C'est pourquoi son film mérite d'être connu, et largement diffusé.

[youtube.com/watch?v=k1dfwzajARU&feature=youtu.be](https://www.youtube.com/watch?v=k1dfwzajARU&feature=youtu.be)

<https://vimeo.com/450517907>

Pierre Cassen

Le documentaire sera en accès libre afin de le diffuser et le propager sur tout le territoire national. Néanmoins c'est votre contribution financière qui permet à des artistes dissidents de créer des œuvres indépendantes, non soumises aux diktats d'une industrie subordonnée au pouvoir politique.

<https://paypal.me/pools/c/8f0DcnX6xc>